



*SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Une mise à jour estivale ...

BOUCHERVILLE, le 3 août 2000 – La saison estivale bat son plein et les activités du Syndicat tournent au ralenti. En clair, cela signifie qu'il y a peu d'évolution dans les dossiers actifs et qu'il faudra attendre la rentrée automnale avant que les dossiers ne suivent leur cours. Nous profitons néanmoins de ce repos estival pour vous informer sur les plus récents développements dans nos dossiers. Bonne lecture et bonnes vacances à tous !

Suivi de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du Syndicat a été couronnée de succès et a suscité une participation massive des membres du SPSI. Évidemment, les sujets à traiter étaient fort importants, ce qui a su attirer l'attention et amener des échanges fort nombreux dans l'assistance. Ce qui est caractéristique de cette assemblée générale, c'est d'abord le fait qu'une très grande majorité de nos collègues du LTEE ont assisté à l'assemblée et que, d'autre part, la sérénité des échanges et le support aux propositions du Bureau ne laissent aucun équivoque sur notre volonté d'en arriver à des ententes négociées qui satisfassent les besoins des chercheurs et ingénieurs de l'IREQ. Tout ceci indique clairement que le SPSI va continuer à défendre, avec la dernière énergie, les intérêts de ses membres et que ces derniers appuient les mesures proposées pour atteindre ces buts.

Par ailleurs, comme à l'accoutumé, il a été procédé à l'élection des membres du Bureau et les personnes suivantes ont été élues par acclamation :

Président :	Jean-Marc Pelletier
Vice-président :	Michel Trudeau
Vice-président :	Sylvain Riendeau
Secrétaire :	Raynald Labrecque
Trésorier :	Karim Slimani

Au niveau des propositions soumises par le Bureau et adoptées à une forte majorité par les membres du SPSI, il importe d'en souligner les principaux éléments :

- ◆ le Bureau utilisera tous les moyens jugés appropriés pour assurer la pérennité de la R&D au laboratoire de Shawinigan (LTEE) dans le contexte où la Direction a manifesté son intention de se départir de ce laboratoire de recherche ;
- ◆ le Bureau utilisera tous les moyens jugés appropriés pour assurer la pérennité des projets de R&D dans un contexte de réorganisation administrative et de réorientation des activités de recherche tel qu'annoncé par la Direction ;
- ◆ les membres en congé sans solde devront, dorénavant, contribuer aux efforts financiers du Syndicat en versant une juste et nécessaire contribution pour les services qui leur sont rendus par leur organisation ;
- ◆ le taux de cotisation syndicale a été majoré de 0,2% afin que le Syndicat dispose des moyens financiers appropriés à la poursuite de ses objectifs.

Il importe, en dernier lieu, de souligner que deux anciens membres du Bureau, soit M. Réal Reid et Michael Ené, ont décidé de ne plus poursuivre leurs activités au sein du Bureau et nous tenons à les remercier pour leur implication et leur dévouement au cours des dernières années.

Négociation pour le renouvellement de la convention collective : rencontre entre la Direction de l'IREQ et le SPSI

Simplement pour vous aviser que, dans les jours qui ont suivi l'assemblée générale, soit le 28 juin dernier, une rencontre a été tenue, dans les locaux de l'IREQ, entre M. Denis Pelletier, assisté d'un délégué des Ressources humaines de l'IREQ, et Réal Reid et Karim Slimani, respectivement membre du comité de négociation et membre du Bureau du SPSI. La rencontre faisait suite à une rencontre antérieure tenue entre les parties et la Direction a surtout insisté sur les différences entre nos demandes et les paramètres de l'entente SPIHQ, le tout pour justifier le non-avancement de notre dossier.

Somme toute, les échanges furent de peu d'utilité dans la mesure où les représentants de la Direction n'avaient aucun mandat pour nous proposer quoi que ce soit et que la seule indication transmise par la Direction était à l'effet qu'ils nous appuyaient moralement notre démarche... Ca nous fait tout une belle jambe pour régler notre dossier !

Mise à jour sur le grief du Régime de retraite (RRHQ)

Tel que cela vous avait été annoncé, les parties ont comparu devant l'arbitre le 30 juin dernier. Cette rencontre devait, en principe, être la dernière rencontre avant que l'arbitre ne rende sa décision et devait permettre aux procureurs du Syndicat et à celui de la Direction de présenter leur plaidoyer final. Eh bien, contre toute attente, Hydro-Québec a trouvé le moyen de faire traîner les choses encore une fois...

Dès le début de la journée, les procureurs d'Hydro-Québec ont fait valoir que le Syndicat, dans son argumentation et lors de la comparution de ses témoins, avait introduit de nouveaux éléments (!) qui venaient modifier le fond du dossier et demandaient donc à l'arbitre une période additionnelle pour faire entendre de nouveaux experts. Nous nous sommes objectés à cette demande dans la mesure où les éléments mis en preuve par le SPSI étaient connus depuis fort longtemps et que l'autre partie connaissait fort bien les arguments qui nous allions évoquer. Afin d'éviter que sa décision ne soit entachée d'irrégularités, l'arbitre, par prudence, a acquiescé à la demande d'Hydro-Québec et permis à la Direction de faire entendre ses nouveaux témoins à l'automne. Face à cette situation nouvelle, nous avons alors proposé, à la Direction, de scinder notre dossier en deux parties afin que l'arbitre puisse rendre une décision, dès le mois de septembre, sur une des deux parties du dossier mais Hydro-Québec a encore une fois refusé notre proposition, le tout pour laisser pourrir la situation.

Quoique, à première vue, nous soyons déçus de la tournure de ce dossier dans la mesure où cela entraînera un délai de 1 ½ à 2 mois avant le rendu de la décision par l'arbitre, il vaut mieux avoir une décision qui ne puisse être renversée en Cour supérieure - au motif qu'une des parties n'a pas pu faire exposer correctement sa preuve - plutôt que de se hâter et devoir recommencer à zéro tout le processus par la suite. Mais tout cela illustre très bien la mauvaise foi de la Direction qui ne recule devant rien pour faire traîner en longueur ce dossier.

Nous vous tiendrons informés du déroulement de ce dossier au cours de la période automnale.

Le GM (Gestionnaire du Mois)...

Nous profitons de ce communiqué pour inaugurer, à nouveau, une nouvelle rubrique, soit la rubrique consacrée au "Gestionnaire du Mois". Inspirée du modèle McDonald qui désigne l'employé de mois dont les faits d'arme méritent d'être mis en évidence, il ne faut cependant pas confondre cette rubrique avec l'acronyme "GM" - "Gentil Membre" - en usage au Club Med...

Cette rubrique veut souligner de façon plus évidente les faits et gestes de gestionnaires qui méritent d'être portés à l'attention des membres du SPSI et, ainsi, souligner la qualité de leur gestion ou les innovations dont ils font preuve ...

Ce mois-ci, nous désirons souligner le travail particulier de Luc Audette, chef Systèmes d'automatismes et de mesure, lequel refuse les demandes de congé sans solde si le motif du congé ne lui plaît pas et ce, contrairement à ce que prévoit la convention collective. De plus, si on lui propose des solutions alternatives pour permettre la prise du congé - embauche d'un employé temporaire pour faire le travail, discuter avec le client pour renégocier les échéanciers du projet, ... -, eh bien il refuse de faire quelque démarche qui permette la prise du congé par son employé.

Si on est dans cette unité administrative et que l'on veut éventuellement profiter d'un congé sans solde, voici la marche à suivre :

- ◆ n'accepter aucun projet "client" mais se contenter de projets de prospective uniquement; ainsi, on ne pourra pas invoquer le fait que les clients seront pénalisés si les produits ne sont pas livrés à temps...

- ◆ n'invoquer aucun motif ou ne donner aucune raison précise au moment où vous présentez votre demande de congé sans solde - le motif "affaires personnelles" semble être un passe-partout qui fonctionne... -
- ◆ invoquer des motifs "nobles" - "je veux m'occuper de ma belle-mère qui est souffrante durant mon congé, ..." - comme justification de la demande du congé
- ◆ demander un transfert dans une autre unité administrative - le Syndicat vous aidera dans votre démarche si besoin est - puisque, dans toutes les autres unités administratives, la prise de congés sans solde ne pose aucun problème particulier peu importe le motif du congé

Non, décidément, pour la prise de congés sans solde, vaut vraiment mieux être dans une autre unité que celle de Luc Audette...

La FAR (Foire Aux Rumeurs)...

Nous rééditons notre rubrique de la "Foire Aux Rumeurs" puisque celle-ci a connu un accueil très favorable depuis son lancement. Rappelons que ces rumeurs sont généralement propagées par des gestionnaires auprès des membres du SPSI afin de susciter la grogne au sein de notre groupe ou, dans certains cas, par des membres du SPSI eux-mêmes aspirant à des postes de gestion au sein de l'administration. Commentons les plus récentes rumeurs :

◆ Rumeur #1

La rumeur : Le président du SPSI, Jean-Marc Pelletier, aurait supprimé sa moustache pour préparer son éventuelle venue dans le monde de la politique...

La réalité : Jean-Marc Pelletier n'a pas l'intention de faire le saut en politique. Pour ce qui est de la moustache, nonobstant d'autres considérations, disons que c'est très inconfortable lorsque l'on fait beaucoup de ski durant l'hiver...

◆ Rumeur #2

La rumeur : Les gestionnaires de l'IREQ ont tous semblé prendre leurs vacances en même temps et celles-ci ont été de courte durée dans la majorité des cas...

La réalité : Dans ce cas-ci, la rumeur semble être vraie. Effet du hasard ou geste délibéré, disons que plusieurs gestionnaires préfèrent être plus présents, à l'IREQ, dans un contexte de réorganisation administrative anticipé où leur emploi futur est loin d'être assuré...

◆ Rumeur #3

La rumeur : Plusieurs candidats sont en lice pour remplacer l'actuel directeur de l'IREQ, en marge de la prochaine réorganisation des activités de R&D

La réalité : On se croirait dans la course pour l'investiture présidentielle américaine tellement les candidatures foisonnent de partout... Dans ce cas-ci également, la rumeur semble être vraie. Le SPSI est courtisé par tous les candidats, lesquels désirent faire valoir leur programme et, ce faisant, nous inciter à appuyer leur candidature dans cette course au leadership ... Qui sera le gagnant ? Denis Pelletier survivra-t-il à cette course au leadership ?

Continuer à nous alimenter avec les plus récentes rumeurs ce qui nous permettra d'enrichir cette section pour nos prochains communiqués ...

Pour nous rejoindre

Secrétariat du SPSI
210, boul. de Montarville
Bureau 3014
Boucherville (Québec)
J4B 6T3
Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)
Fax : (450) 449-9631
Courriel : secretariat@spsi.qc.ca
Page Web : www.spsi.qc.ca

Le Bureau du Syndicat